



## Bulletin municipal n°43-mai 2015



### MARCHE BIO

Dimanche 7 juin 2015



### KERMESSE DES ECOLES

Vendredi 19 juin 2015



### MUSIQUE EN FETE

Samedi 20 juin 2015



# LE MOT DU MAIRE

Afin d'améliorer l'esthétique de notre village, le Conseil Municipal souhaite signer une convention d'aménagement de centre bourg avec le conseil départemental.

Le budget vient d'être adopté, marqué par la volonté de ne pas augmenter la pression fiscale.

La diminution des remboursements d'emprunts, la baisse des taux d'intérêts et le faible endettement de notre commune vont nous permettre de poursuivre une politique d'investissement dynamique. Vous pourrez en prendre connaissance dans les pages de ce bulletin.

Dans un délai très court, l'utilisation des désherbants chimiques sera interdite dans les espaces publics. Il nous faudra modifier nos habitudes, envisager et réfléchir ensemble afin de trouver des solutions pérennes.

Pour des raisons de sécurité l'accès aux voitures sera interdit sur 2 portions de piste cyclable situées chemin des Pargaux, qui ressort au « Corn » direction « Larnac ».

Le printemps est arrivé, je félicite toutes les personnes qui, par le fleurissement de leur maison, contribuent à l'embellissement de notre village.

Les bénévoles associatifs se sont réunis afin de vous concocter en juin une fête de la musique. Je les remercie pour leur investissement et leur volonté de dynamiser le centre bourg. Je vous invite à venir nombreux partager ce moment de convivialité, en vous restaurant sur les stands du marché nocturne.

Le Maire.

Véronique CHAMBAUD

Nous vous présentons le logo de la commune, travaillé par la commission communication, qui sera présent sur toute prestation ou document officiels.



Retrouvez toute l'actualité municipale et associative sur le site internet : [www.mairie-queyrac.fr](http://www.mairie-queyrac.fr)

---oOo---

Le 15 avril, M Durandet Georges a été mis à l'honneur en mémoire du 70<sup>ème</sup> anniversaire de la libération du Camp de Bergen Belsen où il a été déporté. En 1943, il est arrêté avec un petit groupe de résistants queyracais. Il connaîtra l'enfer de plusieurs camps de déportation allemands. Plusieurs des jeunes de son groupe trouveront la mort en cette période difficile. Mes pensées vont à leur famille.



<b>Direction de la publication :</b> Mme Véronique CHAMBAUD.	<b>Comité de rédaction :</b> La commission communication
<b>Dépôt légal :</b> A parution.	<b>N° ISSN :</b> 1291.2247
<b>Imprimerie :</b> Par nos soins.	<b>Tirage :</b> 750
<b>Secrétaires de rédaction :</b> Mme Marylène BARBIN et le secrétariat de mairie.	

## SOMMAIRE

<b>Page 2 :</b>	Mot du Maire
<b>Page 3 :</b>	Finances Ecole communale
<b>Page 4 :</b>	Environnement
<b>Page 5 :</b>	Informations municipales Vie pratique
<b>Page 6 :</b>	Vie associative



## AGENDA : DATE A RETENIR

Vendredi 29 mai :  
c'est la fête des voisins !

Rendez-vous place du bourg...tables et blancs à votre disposition

## MAIRIE

Ouverture du lundi au vendredi  
8h30 / 12h30 -- 13h30 / 17h00  
Fermée au public les après-midi du mardi et jeudi  
05 56 59 80 50  
[mairie.de.queyrac@wanadoo.fr](mailto:mairie.de.queyrac@wanadoo.fr)  
Site internet : [www.mairie-queyrac.fr](http://www.mairie-queyrac.fr)

# INFORMATIONS MUNICIPALES

## CREATION PARKING IMPASSE DU PUIITS :

Davantage de places de parking en centre bourg pour une meilleure accessibilité et une proximité facilitée auprès de vos commerçants !



## LA POSTE EN PERIODE ESTIVALE :

Pour raison de congés, la permanence du bureau de Poste sera assurée par Mme Garouste au bureau de tabac du 6 juillet au 29 août.

# VIE PRATIQUE

## PERMIS DE CONDUIRE : des nouveautés !

- Résultats : Désormais consultables dans les 48h après le passage de l'épreuve pratique sur le site internet [www.permisdeconduire.gouv.fr](http://www.permisdeconduire.gouv.fr)
- Conduite accompagnée : Appelée Apprentissage Anticipé de la Conduite (A.A.C.), elle est possible à présent à l'âge de 15 ans .
- Perte ou vol du permis de conduire : Son renouvellement est payant depuis le 1er septembre 2014 (timbre fiscal de 25€).

## E-CONSTAT :

La déclaration d'un accident de voiture peut se faire via un constat électronique depuis le 1er décembre 2014. Application téléchargeable sur smartphone.

## STATIONNEMENT PLACES POUR HANDICAPES :

A compter du 18 mai, partout en France, le stationnement sur la voie publique sera gratuit pour les personnes à mobilité réduite.

## URGENCE 196 :

Pour déclencher les secours en mer, utilisez le 196 depuis le littoral. Appel gratuit et direct vers un centre de sauvetage 7 jours sur 7 et 24h sur 24h.

## SOS EMPLOI :

Aide ponctuelle ou régulière au ménage, jardinage, petit bricolage.  
Pour plus de renseignements : 05.56.73.34.40

# VIE ASSOCIATIVE

## ATELIER « NUTRITION » :

Mis en place en 2014, « les ateliers bien vivre » sont animés par Jenny PEREIRA de l'A.A.P.A.M. Pour faire face aux petits trous de mémoire de la vie quotidienne, le groupe participe cette année à un atelier « Mémoire ». Les rencontres ont lieu tous les mercredis après-midi dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie.

Ces ateliers se déroulent près de chez vous, dans une ambiance conviviale, n'hésitez plus!

A noter, le prochain atelier portera sur la nutrition, même lieu.



## ASSOCIATIONS QUEYRACAISES :

### Association Communale de Chasse Agréée

(A.C.C.A.)

M. Bernard COUDOUIN - 05 56 59 83 71



Des battues aux renards sont organisées par le Lieutenant de Louveterie : le samedi **16 mai**, le dimanche **31 mai** et le dimanche **20 juin**. Les rendez-vous sont fixés à 7 heures à l'ancienne gare de Queyrac. Les chasseurs doivent être équipés, comme pour toutes les battues, d'un baudrier ou d'un gilet orange fluo. Tous les chasseurs sont les bienvenus.

**17 mai** : Assemblée générale de l'A.C.C.A. de Queyrac à 10 heures Salle du Foyer Rural.

### Anciens Combattants

M. André LAPEYRE - 05 56 59 71 01



**Cérémonie du 8 mai** : 12h45 rassemblement au monument aux morts avec dépôt de gerbe et lecture des messages.

13h vin d'honneur et banquet à la salle des fêtes.

Exposition prévue sur la Résistance en partenariat avec l'association Liens Intergénération, salle du conseil municipal.

### Le Groupe de Marche

Mme Colette ESCURE - 05 56 59 83 08

L'amical groupe de marche vous invite à nous rejoindre pour parcourir la campagne printanière. Rendez-vous à la cave St Roch les lundis et jeudis à 14h (départ à 14h15).

### Comité des Fêtes

M. Gilbert FROSIO - 09 83 06 81 69

A la recherche de bénévoles pour aider lors des manifestations.

### Cercle Queyracais des Fils d'Argent

M. Martial BERNARD - 05 56 59 81 60

Tous les jeudis à partir de 14h à la salle polyvalente pour des jeux de société et un goûter gratuit. Un moment de plaisir et de détente.

**28 mai** : loto

**25 juin** : repas au restaurant

**22/23 août** : participation fête St Roch

### Ecoacteur en Médoc

Mme Cécile FILLON

Sorties organisées pour visiter la réserve biologique dirigée de Lacanau d'avril à septembre. Plusieurs types de sorties d'environ 2h. Places limitées, inscription obligatoire au 06.51.57.48.13 ou 06.67.77.16.61 ou par mail

nature@ecoacteursenmedoc.fr

**7 juin** : rendez-vous des écoacteurs de 9h à 16h sur la place du XI Novembre, marché avec des producteurs bio et locaux ainsi que buvette, restauration bio et animation. Appel aux bénévoles souhaitant participer.

Contact :

09.83.69.18.79 ou rdv@ecoacteursenmedoc.fr

### Football Club Médoc Atlantique (FCMA)

M. Patrick BARBIN - 06 86 60 35 29

fcma33@orange.fr

**6 juin** : assemblée générale à Gaillan en Médoc à 18h et repas roste à 20h.

### Gardon Queyracais

M. Dominique PATRAS - 05 56 41 07 51

### Liens Intergénération

Mme Christiane GENDROT - 05 56 59 85 54

Véritable lien, entre les écoliers et les retraités, c'est l'échange du vécu des anciens sur un thème donné par le directeur de l'école.

### Los Beilh Peyros du Cayrac

Mme Pilar GOTORBE - 05 56 59 80 85.

L'association est l'initiateur des fouilles du site archéologique de la chapelle ST SIMEON à JAU. Elle a aussi effectué la restauration du tableau et de la statue ST ROCH à la chapelle de LESCAPON.

### Tennis Club

Mme Véronique CHAMBAUD -

tennisclubqueyrac@yahoo.fr

L'association du tennis Club s'appellera désormais Association Sportive Queyracaise.

Nouveau : mise en place de la gym le mardi de 10h à 11h au foyer rural.

**A noter** : cours supplémentaire le jeudi à partir de la rentrée, de 18h30 à 19h30, sous réserve. Plus d'informations sur place à la rentrée de septembre.

### La Boule Queyracaise

M. Bruno TEYSSIER - 05 56 59 84 88

La Pétanque vous donne rendez-vous tous les mardis et dimanches après-midi à partir de 14h30 sur le terrain du stade.

### L'Association Culturelle

Mme Francine VILLAIN - 05 56 59 85 20

Manifestations à la bibliothèque, salle polyvalente :



**16 mai** : Portes ouvertes de 10h à 17h30, avec la présence des auteurs Jean CASTETS et Mme BADEOT qui présenteront leurs livres (« le Sang du Seigneur », « Cendrillon du Haut Queyrac »), ainsi que l'écrit « Si Queyrac m'était conté ». Ouvert à tous.

**20 juin** : exposition de dessins des écoles de plusieurs communes sur le thème « le portrait ».

# FINANCES

## Programme d'investissement 2015 :

- Réfection du beffroi (support de cloches) et changement des battants des deux cloches
- Création d'une réserve incendie (bâche) au chemin des Pargaux
- Achat d'un nouveau bus et remplacement du C15
- Achat et pose de deux totems indicateurs.
- Achats divers :
  - illuminations de Noël
  - tronçonneuse élagueuse
  - nettoyeur haute pression
  - aspirateur
  - vidéo-projecteur
- Déplacement de l'entrée de l'école
- Isolation intérieure d'un mur au 3 rue du Docteur Donèche (logement communal)
- Travaux à l'accueil périscolaire et relais assistantes maternelles de l'école (changements d'ouvertures, revêtement de sol, aération).

## Voirie :

- Chemin du Hibou : réfection partielle et amélioration de l'écoulement pluvial
- Chemin des Mésanges : amélioration de l'écoulement pluvial
- Pose de deux plateaux ralentisseurs : un au chemin de Lescapon avant l'école et un à la Croix de Méric (les endroits exacts ne sont pas encore définis).

## Taxes locales :

Leurs taux n'ont pas été augmentés en 2015. Ils sont donc toujours égaux à :

- Taxe d'habitation à 10.95%
- Taxe foncière à 13.43%
- Taxe foncière sur le non bâti à 43.39%



# ECOLE COMMUNALE

Les projets s'enchaînent, se chevauchent, se succèdent à l'école pour le bonheur pédagogique des petits et des grands. Entre vernissage d'exposition de jeux fabriqués par les maternelles à Saint-Germain-d'Esteuil, interventions des éco-acteurs dans les classes des grands sur le thème de l'eau, puis visite de la station d'épuration de Ludon, préparation des liens intergénérationnels et autres activités quotidiennes, un magnifique carnaval a été pour la première fois organisé. Un vrai succès. Que tous les participants à son organisation soient remerciés. Nous vous donnons rendez-vous mardi 26 mai à partir de 18h30 pour le vernissage de l'exposition de travaux d'élèves sur le thème du portrait, exposition à laquelle participent toutes les classes de l'école, puis le vendredi 19 juin pour la kermesse du RPI qui aura lieu à Queyrac.

Laurent LAFOURCADE, directeur de l'école de QUEYRAC

## INSCRIPTIONS DES FUTURS ELEVES :

Elles doivent s'effectuer de préférence, **avant le 3 juillet** auprès du directeur de l'école. Permanences aussi le 28 août de 11h à 12h ou le 31 août de 9h30 à 12h ou de 14h30 à 16h. **Inscription également en mairie**, avec livret de famille et carnet de santé.

## TEMPS FORTS DES ATELIERS EN IMAGES :

**Carnaval** : le 12 février 2015, les enfants ont défilé dans la commune en présentant le travail de six semaines d'ateliers, avec la présence d'un char décoré de fanions et de ballons. Sur de la musique de zumba, les CM1 ont dansé, les CM2 ont joué de la musique en partenariat avec l'école Si Fa Si'l de St Vivien, le tout parsemé de confettis lancés par les CE2.



**Jardin** : installé depuis début septembre, il grandit au rythme des saisons avec l'aide des enfants, animé par Saïda (association Permaculture Médoc).



# ENVIRONNEMENT

**PISTES CYCLABLES :** Les beaux jours arrivent, profitez-en !



## **CHEMINS DE RANDONNEES :**

Deux parcours sont à l'étude.

## **ASSURER UNE TONDEUSE A GAZON AUTOPORTEE :**

Munie d'un siège et d'un volant, votre tondeuse autoportée est considérée comme un véhicule. Elle est soumise à l'assurance automobile. En cas de sinistre (accident, incendie...) tout manquement à cette obligation vous pénalisera de droit.

## **SACS COMPOSTABLES :**

Les foyers disposant du bio seau peuvent depuis le mois de janvier, retirer leur lot annuel de sacs compostables en mairie.

Si vous n'avez pas ce bio seau vous pouvez contacter le Smicotom au 05.56.73.27.43 ou [contact@smicotom.fr](mailto:contact@smicotom.fr)

